



N° 2026- 006 /ONI/DG/CAB/DCRPP

Ouagadougou, le 31 MARS 2026

## COMMUNIQUE

Dans le cadre des dépôts des dossiers des concours de la fonction publique, session de 2026, le Directeur général de l'Office national d'identification (ONI) informe les candidats de la mise en place d'un dispositif spécial visant à faciliter l'obtention de la carte nationale d'identité.

À cet effet, les candidats dont les pièces sont expirées ou égarées sont invités à prendre attache avec les services de l'ONI, notamment au siège situé à Ouaga 2000, dans les antennes régionales ainsi que sur les différents sites de collecte répartis sur l'ensemble du territoire national.

Il invite également les candidats en attente de délivrance de leur carte d'identité à se présenter, munis de leur récépissé, auprès des services susmentionnés.

Cette mesure vise à garantir la participation de tous les candidats aux différents concours organisés au titre de l'année 2026.

Le Directeur général de l'ONI réaffirme l'engagement constant de l'Office au service des citoyens et souhaite bonne chance à l'ensemble des candidats.

***ONI, l'identification au service de la citoyenneté !***

**Le Directeur Général**  
  
**Arzouma Daouda Parfait LOURE**  
Magistrat  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè